

## Premières réunions

### Point n°12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- En vue d'une meilleure lisibilité de l'école et d'une meilleure communication, il serait souhaitable que les enseignants disposent :
  - de lieux d'accueil pour recevoir les parents,
  - de temps pour le faire,
  - d'outils de communication simples (livrets scolaires)
    - en vue de l'information des familles sur
      - leurs droits et leurs devoirs
      - les objectifs de l'école
- Redéfinir les rôles respectifs de l'école et des parents en vue d'une co-éducation réussie,
- Réduire la coupure école maternelle/élémentaire,
- Le déséquilibre en moyens financiers et/ou humains écoles rurales/urbaines est souligné,
- L'école doit travailler avec ses partenaires (parents, associations...),
- Il est noté que les parents sont prêts à s'investir dans l'école.

### Point n°13 : Comment prendre en compte les élèves en grande difficulté ?

- Certaines activités nécessiteraient des effectifs plus restreints et des enseignants en surnombre pour pouvoir moduler,
- La définition du terme « difficulté » n'est pas consensuelle : scolaire, comportementale, sociale...,
- En vue d'une meilleure réussite au CP, il serait souhaitable que :
  - Il y ait des dépistages précoces de la difficulté pour permettre une remédiation plus rapide et donc plus efficace,
  - Une obligation de scolarisation dès la GS
- Le redoublement ne peut être l'unique solution proposée, les élèves en difficulté ont d'autres besoins et doivent être pris en compte dans leur diversité,
- A l'heure actuelle, aucune prise en charge de la difficulté n'est totalement satisfaisante :
  - En classe ordinaire avec les difficultés dues au manque de moyens,
  - En classe spécialisée avec les problèmes liés à la concentration d'élèves en grande difficulté
- Il serait souhaitable que :
  - Le nombre de maîtres spécialisés augmente sensiblement,
  - Des personnels spécialisés (assistante sociale, orthophoniste...) soient présents dans les écoles,
  - Que les maîtres bénéficient d'une formation spécifique pour la prise en charge de ces enfants,
  - De proposer prioritairement des activités manipulatoires aux enfants en difficulté.
- Le droit de recours des parents (redoublements, orientations spécialisées) porte atteinte à l'image du professionnel qu'est l'enseignant.

### Point n° 14 : Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

- La formation des enseignants est lacunaires en ce qui concerne la prise en charge et la scolarisation des élèves handicapés. Il y a donc demande de formation (initiale et continue) dans ce domaine, demande d'accompagnement ponctuel par des professionnels lors des premières semaines de scolarisation.
- Les handicaps physiques semblent poser moins de problèmes que les handicaps mentaux,
- Les enseignants mettent en avant les difficultés liées aux intégrations : surcharge de travail, sentiment d'être démunis, manque de temps, de formation, lourdeur administrative excessive, manque d'aide (AVSI)
- Pour être réussie, l'intégration est une décision et un engagement d'équipe.
- Une intégration doit pouvoir être interrompue rapidement en cas de danger pour l'enfant lui-même ou pour les autres élèves,
- Certaines écoles ne sont pas équipées pour l'accueil de ces élèves (ascenseurs, plans inclinés, toilettes...)
- L'école n'est pas une garderie, l'enfant doit pouvoir suivre, au moins partiellement, les activités,
- Grand investissement des parents d'élèves handicapés qui attendent beaucoup voire parfois trop de l'école.

## Trois priorités pour l'école

**Point 12 :** Dans la perspective d'une forme éducative partagée par l'ensemble des acteurs sociaux, améliorer la lisibilité de l'école et la communication avec les différents partenaires et disposer d'un temps institutionnel pour mener cette tâche à bien.

**Point 13 :** Dépistage précoce, renforcement de la politique des cycles, moyens supplémentaires en personnel formé permettraient une intégration réussie de tous les élèves en grande difficulté.

**Point 14 :** Formation initiale et continue, prise en compte des élèves au cas par cas, réel partenariat avec tous les personnels concernés, moyens en temps, matériel et personnel sont les éléments incontournables d'une intégration réussie.